

POSTE 8. ANCIENNE ÉCOLE

Cette maison abrita l'école de Vissoie jusqu'à l'ouverture du Centre scolaire d'Anniviers, en 1973. Construite en 1910, elle comprenait deux classes : l'une, réservée aux filles et l'autre, aux garçons, tous âges confondus.

La classe des garçons, au deuxième étage, était tenue par un instituteur et celle des filles, au troisième, par une institutrice.

Autrefois, l'année scolaire durait six mois, du 3 novembre au 3 mai. Le reste du temps, les enfants devaient aider leurs parents aux travaux de la campagne. Il n'y avait que le jeudi après-midi de congé, ainsi que le dimanche et les fêtes religieuses « d'obligation ». Sinon, on ne connaissait pas de vacances. La classe durait de 8 h à 11 h et de 13 h à 16 h.

Les tâches scolaires à la maison étaient très nombreuses. Il fallait compter deux à trois heures par jour et, encore plus, le dimanche. Les écoliers étaient aussi tenus à assister à la sainte messe, tous les matins, à 7 h 15.

L'instituteur et l'institutrice tenaient un contrôle des présences. Les élèves qui manquaient l'office sans motif étaient punis par le curé. Celui-ci exerçait aussi la fonction de président de la commission scolaire. Cette obligation était inscrite

CONTACT

Poste 8. Ancienne école
3961 Vissoie

dans le règlement. Lors d'absences à l'école (maladie ou autre), les élèves ne pouvaient réintégrer les cours sans une autorisation écrite du président de la commission scolaire que l'on appelait « billet ».

La maison fut vendue à des privés en 1973, après l'ouverture de la nouvelle école pour toute la vallée.

> Prochain poste

Suivez le chemin jusqu'à la Tour.